Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 97 (1961)

Heft: 39

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

596

MONTREUX 17 NOVEMBRE 1961 XCVIIe ANNÉE No 39

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S. A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15.50 ; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Sainte-Croix

neau de la commune
Bullet, situé à 3 km. à
t de Sainte-Croix,
la pente du Chasseron.
st la principale station
té et d'hiver du Jura
dois d'où l'on jouit d'une
étendue sur le Jura, le
teau et les Alpes ;
compte de nombreux
els et pensions.

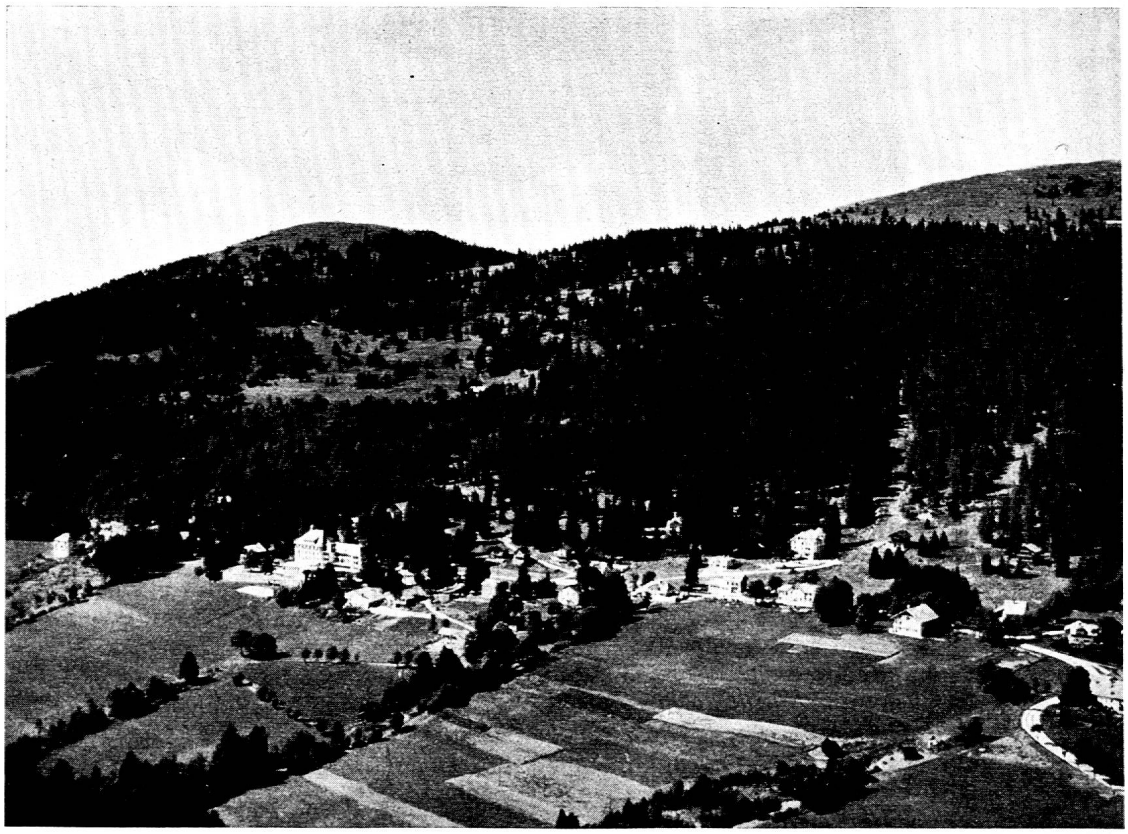

Les Rasses

Meuble d'école sur mesure

De nos jours, le meuble d'école exécuté sur mesure est chose courante ; les Usines Embru tout spécialement équipées à cet effet, peuvent sans peine satisfaire à toutes les exigences. L'écolier de tout âge est à l'aise sur «son» siège bien étudié, ses pieds reposent confortablement sur la barre transversale de la table, le sac d'école ou la serviette rangé dans un compartiment spacieux. Le maître et les élèves apprécient tout particulièrement le plateau de la table en hêtre compressé, portant la marque «Embru». La surface du dit plateau, résistante et dure, ne craint pas les égratignures ni les taches d'encre ou de couleur. La conception des meubles d'école Embru est le fruit d'une collaboration constante entre pédagogues, médecins scolaires et architectes.

embru

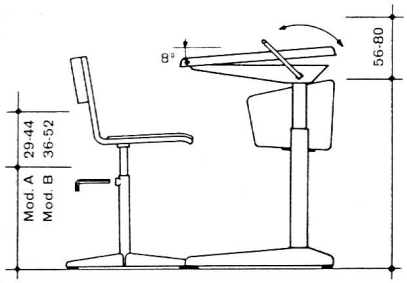

Table d'école no 4567 avec 2 chaises no 4592. Hêtre compressé, bâti en acier zingué ou brillant, plateau de 120 x 53 cm.

Usines Embru Ruti ZH Tél. 055/44 8 44 Agence de Lausanne Chemin Vermont 14 Tél. 021/26 60 79

COMITÉ CENTRAL SPR

Semaine pédagogique à Belgrade

Le syndicat yougoslave des instituteurs et professeurs a organisé à Belgrade, du 23 au 27 octobre, une semaine pédagogique qui a étudié le thème général : **l'école et le milieu social.**

18 pays avec une cinquantaine de délégués avaient été invités à participer à ces réunions parmi lesquels la moitié environ ne sont pas membres de nos associations internationales, dont la République Arabe Unie, l'Irak, le Soudan, la Guinée, l'Italie, la Tchécoslovaquie, la Pologne ; et c'était un premier intérêt de cette semaine de pouvoir prendre contact avec des collègues jusqu'ici peu connus et, avant de discuter en commun les problèmes qui nous préoccupent, de connaître leurs conditions de travail, aussi bien en dehors de l'école qu'à l'intérieur de celle-ci.

Un deuxième intérêt était d'apprendre à connaître la Yougoslavie, et son système scolaire. Depuis la guerre qui a vu le pays être totalement dévasté et ruiné, la Yougoslavie, pour sa reconstruction et son développement rapide, a placé un immense espoir dans son école ; mais celle-ci se trouvait dans un état effroyable, la plupart des édifices scolaires avec tout leur équipement ayant été détruits par la guerre, les instituteurs et les professeurs manquaient, et si on ajoute le fait, qu'avant la guerre, les écoles étaient très insuffisantes, on constate qu'il a fallu user des moyens de bord et courir au plus pressé, ce qui n'a pas empêché, ou peut-être à cause de cela, la Yougoslavie de voir grand et de se lancer résolument dans la réalisation de ses projets.

Nos collègues yougoslaves ont tenté, et tentent encore un grand nombre d'expériences pour trouver les formes les plus appropriées à ce qu'ils attendent de l'école ; sans doute, ils ne nous ont pas caché qu'ils étaient encore en plein effort, que leur tâche était tout juste commencée et que le travail qui les attendait encore était immense. Ils nous ont montré quelques écoles modèles, installées dans des édifices neufs, possédant un équipement très abondant : écoles primaires possédant des laboratoires, où pour une classe de 35 écoles, il y a 35 appareils d'expérience, ou 35 microscopes, ou 35 exemplaires du matériel de chimie etc. Encore une fois, il s'agit d'écoles expérimentales, d'écoles pilotes, qui doivent servir de modèle aux autres et nos collègues Yougoslaves ont bien insisté en nous rappelant que ces écoles si bien équipées n'étaient encore qu'une exception et que de nombreux établissements laissaient bien à désirer, en nombre et en qualité. Car la pénurie d'édifices scolaires est telle que même dans les écoles modèles visitées, les enfants viennent chaque jour occuper les locaux en deux, voire trois équipes, ayant chacune de 30 à 40 élèves par classe avec leur propre corps enseignant.

Le but de l'école yougoslave, à tous les degrés, est double : d'abord et naturellement, donner à ses élèves les connaissances qui leur sont indispensables, mais d'être pour la population en général un centre culturel, par des cours, des bibliothèques, des abonnements de journaux, la radio, la télévision, le théâtre, etc. et un centre de perfectionnement professionnel en apportant aux adultes tout ce qui peut contribuer à élever le niveau de leur travail : pour les agriculteurs, par exemple, les meilleures espèces de plantes à semer, les manières de les cultiver, les races d'animaux les plus productives, etc. A l'école même, la population tout entière est liée, non seulement directement par les manifestations qui s'adressent aux adultes, mais aussi indirectement par les leçons et les expériences offertes aux enfants et aux adolescents. Ce n'est donc pas seulement la jeunesse qui est éduquée, mais l'ensemble du village et du quartier. Nous avons visité une de ces écoles, en pleine campagne, dans une des régions les plus riches de la Yougoslavie, où les champs de maïs et de blé s'étendent à perte de vue. Le village avait été ruiné, anéanti par la guerre, et on y a installé une population réfugiée, dont le niveau, à bien des points de vue était très bas. L'école était une masure, mais peu à peu, l'école restaurée et les maisons voisines ont été aménagées ; aujourd'hui, elle s'étend sur une grande surface, avec de nombreux locaux très modestes, sans doute, car il ont été adaptés soit par les enfants soit par les gens du village ; le résultat est qu'avec son jardin expérimental, ses élevages de petit bétail, sa bibliothèque, l'école est devenue le centre culturel et social de toute la région et si les maisons sont modestes, l'équipement est très complet ; lors de notre visite, la population entière, des bambins du jardin d'enfants aux vieillards chenus, nous ont fait un accueil inoubliable et étaient anxieux de savoir l'impression que nous faisait leur œuvre.

Une telle visite permet de comprendre l'évolution qui se manifeste dans l'organisation de l'école yougoslave : une tendance à la décentralisation qui vient de se traduire par une nouvelle loi sur l'instruction publique. Celle-ci se caractérise par une décentralisation très poussée puisqu'elle remet aux communes l'administration, l'organisation et le financement des écoles ainsi que la répartition des dépenses : bâtiments, équipement, traitements du corps enseignant (pour ces derniers, un minimum est prévu, mais la rétribution peut être augmentée).

Les buts de l'école, dans le domaine de l'instruction et de l'éducation, les programmes et les plans d'études sont naturellement communs à tout le pays. Mais « la possibilité d'édifier sa propre culture est laissée à chaque école. Elle est libre d'appliquer dans son plan et spécialement dans le programme de son travail tout ce que les besoins de la région exigent et ce que le corps enseignant est capable d'assurer. Cette méthode ne suppose pourtant point un mélange de choses disparates... elle ne fait que rapprocher l'école de la vie et des besoins du milieu dans lequel elle exerce son activité. »

Ce système postule une collaboration constante et étroite entre la population, les autorités communales, le corps enseignant et les élèves eux-mêmes qui sont aussi associés à la gestion de l'école, ce qui constitue pour eux un stimulant de leur activité et du sens de leur responsabilité.

C'est une application à l'école du cadre plus général de l'autogestion de toutes les entreprises, principe qui est actuellement en faveur et appliqué un peu partout en Yougoslavie. Les entreprises sont remises à l'ensemble de leurs travailleurs, du portier au directeur, et les bénéfices éventuels, comme les pertes, sont un des éléments positifs ou négatifs des salaires. Les entreprises, elles, ont donc avantage à employer des travailleurs aussi qualifiés et efficients que possible. D'où, pour l'école une double tâche: préparer des élèves de telle façon qu'ils puissent prendre place avec un maximum d'efficacité dans l'entreprise, et d'autre part, permettre aux

ouvriers de se perfectionner toujours davantage pour améliorer leur rendement.

On comprend donc l'importance que prend dans les préoccupations des enseignants yougoslaves l'étude des rapports entre l'école et le milieu social. Le président du syndicat, M. Mircovich, avait rédigé un important rapport introductif, dans lequel il analyse les conditions de vie ancienne de l'école, celle qui tend à mettre l'accent uniquement sur le côté intellectualiste de l'enseignement et, par là, l'isole de la vie. La réforme commencée en Yougoslavie entend réhabiliter le travail physique, sans mépriser l'autre, et elle met en rapport les classes avec la production, soit qu'elles l'entreprennent elles-mêmes — et cela demande des ateliers, des techniciens, ou l'usage d'un terrain agricole, soit qu'elles se contentent d'y participer en collaboration avec une usine, un chantier, une exploitation agricole. « Cette intégration à la vie, naturellement, ne signifie pas l'identification avec tout ce que le milieu porte en soi, l'absorption par le milieu tel qu'il est, surtout quand il s'agit de milieux arriérés. Le sens de cette intégration réside dans le rapprochement, dans la compréhension de la vie de ce milieu, de ses forces et de ses aspirations, dans la stimulation des forces qui, de concert avec l'école, peuvent et doivent devenir les porteurs des tendances progressistes, les facteurs de la lutte organisée contre l'état arriéré ».

Je dois renoncer à établir un résumé d'un travail d'une particulière densité et me contenter d'en donner une idée très superficielle. L'école doit donc éduquer les enfants qu'on lui confie, mais en même temps élever le niveau du milieu souvent illettré ou non qualifié, participer aux travaux et aux soucis de la collectivité communale, faire comprendre à l'enfant que, plus tard, seul le travail peut l'élever dans l'échelle sociale, et que son perfectionnement constant lui assurera sa place dans la société, voilà très schématiquement l'esprit de la réforme.

Au cours de la semaine, de nombreux orateurs se sont succédé à la tribune ; à proprement parler, il n'y a pas eu de discussion, mais juxtaposition de renseignements venant de tous les horizons, certains exposant des tendances et des expériences assez discordantes, mais les communications n'ont pas été plus loin.

La délégation suisse comprenait MM. Simmen et Berberat, pour le S.L.V., Henry Brandt et Willemin pour la S.P.R. Notre comité central a pensé que la façon la meilleure de montrer les relations entre l'école et le milieu social était de projeter le film édité par la SPN, « Quand nous étions petits enfants ». Il a obtenu un très grand succès. « Ce n'est pas de la pédagogie, c'est de la poésie et de la beauté » me disait un des spectateurs ; et ceux-ci ont été frappés par le ton direct, par la vérité des scènes filmées, par l'absence de plaidoyer en faveur d'une thèse ou d'une autre.

L'organisation du congrès a été parfaite ; tout était minutieusement préparé, séances, visites d'écoles, excursions, avec des réceptions sans discours ! en bref, tout a été prévu pour rendre le séjour agréable à chacun, et le fait d'avoir à faire face à une véritable tour de Babel n'était pas pour faciliter les choses aux organisateurs ! Merci donc à nos collègues yougoslaves de la générosité dans leur hospitalité et de l'amitié dont ils ont fait preuve envers leurs hôtes.

G. W.

La chorale du Brassus et le chœur des jeunes chantent le Requiem d'Anton Dvorak

Nous reommandons vivement à nos collègues ce très beau concert qui leur donnera l'occasion de découvrir une œuvre peu connue, d'une grande beauté et dont la musique mélodieuse et vivement colorée est parfaitement accessible.

Le « Requiem » de Dvorak bénéficiera d'interprètes de haute qualité : quatre solistes de réputation mondiale, tous chanteurs d'opéra et d'oratorio, collaboreront avec le Chœur des Jeunes de l'Eglise nationale vaudoise (dont la plupart des chanteurs sont des collègues), les chœurs du Brassus et l'OSR, sous la direction d'André Charlet, à rendre les beautés de cette œuvre.

Ces concerts auront au Théâtre de Baulieu, **à Lausanne, le mardi 28 novembre 1961,** à 20 h. 30, ainsi qu'au Victoria Hall, **à Genève, le jeudi 30 novembre 1961,** à 20 h. 30.

Les solistes de ces concerts seront : Stefania Woytowicz, oprano (Varsovie) ; Sieglinde Wagner, alto (Berlin) ; Waldemar Kmentt, ténor (Vienne) ; Arnold van Mill, basse (Hambourg).

VAUD VAUD

Assemblée extraordinaire du 3 juillet 1961 Salle des 22 cantons Lausanne

Objet : Formation des maîtres auxiliaires

Séance ouverte à 18 h. 30, devant une salle comble : 1 100 participants. Le président, Louis Vivian, donne lecture de l'article 25 des statuts et annonce que les sections de Vevey, Lausanne, Yverdon, Avenches et Pays d'En-Haut sont à l'origine de la convocation de cette assemblée extraordinaire, assemblée que le comité central avait déjà fixée.

Après avoir salué la présence de M. G. Chevallaz, membre d'honneur de la SPV, le président exprime l'inquiétude du corps enseignant en face des mesures envisagées par le Conseil d'Etat ; il qualifie de « véritable bombe » le communiqué annonçant dans la presse la formation de maîtres auxiliaires en trois mois et demi, et affirme la nécessité pour la SPV de prendre position en face d'une proposition aussi dangereuse pour notre profession.

C'est au président du comité central qu'il appartient d'exposer la situation. Il le fait en termes mesurés et reprend, un à un, les événements qui se sont déroulés jusqu'à aujourd'hui.

Selon M. Oguey, chef du DIP, le but des mesures envisagées par le communiqué du 19 juin était de régler, une fois pour toutes, le problème de la pénurie du personnel enseignant. Averti que la SPV serait opposée à toute formation du genre prévu par le Dpt, M. Oguey a déclaré « passer outre » (protestation dans l'assemblée). Gaston Pittet poursuit en citant quelques chiffres tirés de la réponse de M. Oguey à la triple interpellation radicale, socialiste et popiste, au Grand Conseil. (1 062 départs ces 7 dernières années pour un corps enseignant qui aujourd'hui en compte quelque 1 900). Ces données montrent l'ampleur des départs dans le personnel enseignant, la multiplication des classes...

et les erreurs commises par les actuaires qui n'ont pas serré le problème d'assez près.

Le président du comité central souligne combien la solution envisagée est malencontreuse, même si elle s'assortit de cours de complément. Aucun métier ne s'apprend en trois mois et demi... Devant les difficultés grandissantes de la profession, il s'agit au contraire, d'obtenir une préparation plus poussée que par le passé. Le public l'a bien compris qui a réagi avec vivacité à la décision du Conseil d'Etat.

Pourquoi négliger de solliciter l'avis de la commission consultative de l'enseignement ? Pourquoi présenter une solution aussi hâtive, dont on savait bien qu'elle ne pourrait satisfaire tous ceux qui demeurent attachés à leur profession ?

En conclusion, le président annonce la nomination d'une commission qui étudiera les mesures propres à pallier la pénurie et présentera un projet au Département de l'instruction publique.

M. G. Chevallaz, ancien directeur de l'Ecole normale, prend la parole.

D'emblée, il s'élève contre le communiqué « sec et brutal » du Conseil d'Etat et dénonce les dangers d'une formation accélérée. Il insiste sur la nécessité d'écarter l'idée que notre profession peut être rapidement acquise après l'apprentissage de n'importe quel métier. Connaissances psychologiques et pédagogiques ne peuvent s'acquérir en quelques semaines ; se l'imaginer, c'est ne chercher à jeter dans la carrière que des « manœuvres de l'enseignement ».

Cet exposé magistral est accueilli par de longs applaudissements. Le président présente alors l'ordre du jour préparé par le comité central et ouvre une discussion générale. Prennent successivement la parole, les collègues Petit, Michel, Vuillemin, Gfeller, Rochat, Flück, Bornet et Molles, membre de la SPV, inspecteur scolaire.

F. Petit « Comment a-t-on pu en arriver là ? » Le DIP a été trompé par les actuaires, certes, mais il y a longtemps qu'on aurait dû se préoccuper du problème en haut lieu. Le chef de l'instruction publique est par trop autoritaire et a démontré qu'il n'avait pas peur de la SPP..., tenant même ses avis pour négligeables. C'est aujourd'hui le moment rêvé pour obtenir l'amélioration de nos conditions matérielles... mais enfin l'orateur se déclare prêt à renoncer à charger l'ordre du jour de toute revendication touchant nos traitements, ceci à seule fin de rester dans la ligne adoptée par l'assemblée.

R. Michel félicite le comité central d'avoir agi aussi rapidement. Il cite quelques exemples pris à l'étranger, en Ecosse en particulier, où les enseignants se sont mis en grève pour protester contre une dévalorisation de leur profession. Chez nous, depuis une génération, on n'a pas changé le genre de notre formation. Or qui n'avance pas, recule. C'est le moment d'insister sur la nécessité d'en élever le niveau.

Pierre Vuillemin informe l'assemblée des travaux de la commission qui étudie l'amélioration du traitement des fonctionnaires. Ce projet, qui est bonne voie de réalisation, va être soumis incessamment au Grand Conseil. Il est donc faux de croire que les représentants de la SPV se désintéressent des questions matérielles.

R. Gfeller se réjouit de la réaction du corps enseignant qui, en se déplaçant en masse, a prouvé son sens de la solidarité. Il insiste sur la nécessité de défendre, avec davantage de netteté, notre position et réclame, pour cela, un ordre du jour rédigé en termes énergiques.

J.-P. Rochat déclare que la section de Vevey, la première à avoir réclamé la convocation de l'assemblée générale, est d'avis qu'il ne faut pas prolonger cette séance outre mesure ; en conséquence, il demande que l'ordre du jour soit mis aux voix.

M. Molles, inspecteur scolaire, membre de la section de Rolle, cherche à défendre la position du département et se rallie pour finir aux vues de la SPV, non sans avoir suscité quelques réactions houleuses dans l'assemblée.

G. Flück donne des précisions sur la durée de la formation des maîtres auxiliaires dans les cantons de Zurich, de Lucerne et de Berne.

R. Bornet, avec fougue, demande qu'on ne perde pas de vue que tant que les conditions matérielles ne seront pas améliorées, il est vain de croire à une revalorisation de la profession.

A. Veillon insiste pour que l'on mette un terme à la discussion qui menace de s'égarer.

Le président, L. Vivian, relit l'ordre du jour, modifié dans le sens demandé par divers orateurs. Quelques termes en sont précisés. Finalement, il est adopté par acclamations.

Ordre du jour

La SPV réunie ce jour en assemblée extraordinaire a approuvé par acclamations de ses membres présents (1 100) l'ordre du jour suivant :

a) Le corps enseignant vaudois estime qu'une diminution du niveau de formation de corps enseignant primaire porterait une très grave atteinte au droit absolu qu'ont les enfants à recevoir une instruction donnée par des maîtres offrant toute garantie.

accidents
responsabilité civile
maladie
famille
véhicules à moteur
vol
caution

assurances vie

Mutuelle Vaudoise Accidents

Vaudoise Vie

La Mutuelle Vaudoise Accidents a passé des contrats de faveur avec la Société pédagogique vaudoise, l'Union du corps enseignant secondaire genevois et l'Union des instituteurs genevois

Rabais sur les assurances accidents

b) Il affirme avec la plus grande fermeté qu'il désapprouve la prétention du Département de l'instruction publique de former, en trois mois et demi (plus cours de complément), des éducateurs qui soient en mesure d'assumer les responsabilités toujours plus lourdes qui incombent à l'enseignement primaire.

c) Les enseignants groupés au sein de la SPV demeurent prêts à collaborer efficacement à l'étude de tout problème concernant l'école vaudoise.

d) La SPV se réjouit de la prompte et nette réaction du Grand Conseil et lui en exprime publiquement sa vive satisfaction.

Pour le bureau de l'assemblée :

Le président : *L. Vivian*

Le secrétaire par intérim *R. Renaud*

GENÈVE GENÈVE

Résultats du concours de la Journée européenne des écoles

Au mois de mars dernier, les élèves de nos écoles primaires et secondaires inférieures (12 à 14 ans) étaient invités à participer au concours de la JEE. Ce concours qui avait pour thème le dessin d'un projet de timbre-poste européen, a rencontré un très grand succès tant par le nombre des concourrents que par la qualité des travaux.

Composé de MM. M. Rappo, inspecteur de dessin, et de G. Chapot, directeur des études de l'Ecole normale de dessin, le jury a sélectionné les élèves genevois suivants :

1. Delacrétaz Roger, 6e B, Collège
2. Bucher Pierre, 2e AA, Collège moderne
3. Kohler Robert, 7e GD, Collège
4. Matthey Raymond, 2e AA, Collège moderne
5. Seitz Jean, 7e, classe de M. Mathil, Jussy
6. Wyler Christiane, 6e L 4, Ecole supérieure jeunes filles
7. Leroy Yves, 7e, Ecole du Pt-Saconnex

7 ex aequo. Steiner Thierry, 6e GC, Collège

9. Martin Jean,, 1e A, Collège moderne
10. Schwindt Christiane, 7e, classe de M. Mathil, Jussy

L'appui bienveillant des départements de l'Instruction publique des cantons intéressés, permit de récompenser un grand nombre de travaux des catégories juniors suisses.

D'autre part, les écoliers romands âgés de 14 à 16 ans, avaient à traiter sous forme de rédaction le sujet suivant :

« Une jeune fille d'un autre continent projette de consacrer un mois à la découverte de l'Europe. Vous lui préparez un itinéraire qui la conduira dans les pays européens de votre choix, en dressant un programme que lui permettra d'emporter une image de l'Europe aussi exacte et variée que possible. »

L'abondance des travaux présentés, a imposé au jury, un immense labeur de lecture, de classement et d'élimination. Un prix de 15 francs a été attribué à plusieurs lauréat dont dix Genevois.

A obtenu le 1er prix : Catherine Schmid, Ve Cours de l'Académie Sainte-Croix, Pérolles, Fribourg.

Envois à choix

TRICOTAGES
ET
SOUS-VÊTEMENTS
DE QUALITÉ

En suivant la marche de l'histoire de la civilisation occidentale, l'élue ferait parcourir à sa visiteuse : la Grèce avec ses héros et ses légendes, l'Italie avec ses monuments et ses musées, la France avec ses châteaux et ses traditions, les pays scandinaves avec leurs contes et leurs rêves. Catherine a l'art de décrire les lieux qu'elle traverse comme elle sait évoquer le passé qui s'y rattache de même que l'influence opérée par chacun d'eux sur notre civilisation européenne.

Citons enfin qu'une dissertation était demandée aux jeunes gens et jeunes filles de 16 à 19 ans : « Comment envisagez-vous une unification de l'Europe qui sauvegarderait dans ce qu'elle a d'essentiel, l'originalité de votre pays ? »

Treize plaidoyers d'une réelle valeur ont été retenus dont sept de Genève. Leurs auteurs se virent attribuer des bourses de voyage, à fin juillet, lors d'une distribution solennelle faite à Turin. Genève est fière de voir l'un de ses fils : Laurent Extermann, 3e classique A, remporter le 1er prix.

Les communautés européennes l'ont invité à participer à un magnifique voyage avec seize autres lauréats de nationalités diverses. Sous la conduite d'un guide désigné spécialement pour eux, nos jeunes gens ont eu la joie de visiter des villes et des sites d'Italie, de France, de Luxembourg, d'Allemagne, de Hollande et de Belgique.

Au fil de la lecture de l'excellent travail de Laurent, on doit retenir certains passages originaux et judicieux tels que :

« L'unification de l'Europe qui détruirait sa propre diversité, n'aurait pas sa raison d'être... Une unification de l'Europe ne modifierait pas sensiblement notre culture car les échanges naturels sont déjà très développés... Le fédéralisme respecte l'originalité des communautés... La forme fédérative est la seule qui ait permis à la Suisse de subsister pendant sept siècles plus longtemps que l'empire romain... La fédération des USA prouve qu'une telle union est possible à l'échelle d'un continent... L'Europe est formée de petits Etats qui se nuisent sans cesse les uns les autres. S'ils sont inquiétés de l'extérieur, ils ne peuvent retrouver de solidarité puisqu'ils n'en ont jamais éprouvé... Il faut détruire en chaque peuple, l'esprit nationaliste, les préjugés raciaux, les haines traditionnelles. Il faut y substituer une réalisation plus grande : l'Europe unie !... Les associations internationale font passer leurs propres intérêts avant l'idée d'une grande Europe... L'unification européenne solide et durable doit être à la fois : politique, économique, culturelle et militaire... L'équilibre des forces étant à peu près réalisé en Europe, nous n'avons pas à craindre un malaxage des peuples ni une refonte des communautés selon un modèle unique... Comme les autres pays, la Suisse garderait son originalité... Les problèmes de l'Histoire ont façonné pour chaque peuple, son génie propre et son caractère parti-

culier... L'unification de l'Europe exigera des sacrifices : adaptation à l'échelle continentale, diminution des prérogatives nationales au bénéfice d'un gouvernement supranational... Que disparaissent les frontières, les zones de friction, les douanes, l'esprit nationaliste et les sentiments xénophobes ! »

Nous ne pouvons que féliciter le jeune Extermann dont les idées claires laissent prévoir d'une manière certaine, sur quelle route notre vieille Europe doit maintenant s'engager.

R. Chabert

NEUCHATEL NEUCHATEL

La pénurie du personnel enseignant

En 1960, la VPOD s'est livrée à une enquête sur la pénurie du personnel enseignant primaire. Nous venons seulement d'en recevoir le rapport. Bien que plus d'un an se soit écoulé depuis lors, les réponses officielles des cantons gardent, pour une bonne part, de leur actualité. Nous pensons donc qu'elles présentent encore quelque intérêt pour nos lecteurs. Au reste, nous nous bornerons à donner celles de quelques cantons romands.

Voici les cinq questions qui étaient posées aux directions cantonales de l'Instruction publique :

1. *Souffrez-vous, dans votre canton, d'une pénurie d'enseignants ?*
2. *Combien de postes de maîtres et maîtresses de l'enseignement primaire sont-ils occupés par des enseignants non permanents ou des stagiaires dans votre canton (en chiffres absolus et en %) ?*
3. *Quelles mesures ont-elles été prises dans votre canton pour lutter contre la pénurie d'enseignants ?*
4. *Votre canton a-t-il organisé des cours spéciaux en vue de permettre à des personnes d'autres professions d'accéder à la profession d'instituteur ?*
5. *Quelles sont les expériences faites avec ces cours (nombre de participants, qualité de la formation, résultats positifs ou non dans la pratique) ?*

RÉPONSES

Neuchâtel. — 1. Le canton de Neuchâtel connaît une pénurie de membres du corps enseignant féminin.

2. Postes occupés du personnel auxiliaire (les instituteurs et institutrices récemment sortis de l'Ecole normale et non encore nommés, pour des raisons de délais administratifs, sont comptés comme personnel permanent), situation à fin 1959 :

Instituteurs . . .	1	0,4 %
Institutrices . . .	98	28,8 %
Au total	99	16,7 %

La majorité du personnel féminin auxiliaire ne l'est que parce qu'il s'agit d'institutrices mariées.

3. Le recrutement du personnel enseignant primaire, qu'il soit masculin ou féminin, serait suffisant et au-delà si, en raison de mariage, un nombre considérable d'institutrices ne cessaient leur activité peu de temps après leur entrée en fonction. En droit, elles sont astreintes à deux ans et demi, au moins, d'activité dans l'enseignement.

A remarquer que, dans le canton de Neuchâtel, les institutrices mariées ne peuvent plus rester au bénéfice d'une nomination régulière dans le corps enseignant. En fait, nombreuses sont celles qui occupent un poste au titre d'auxiliaires.

4. Notre canton a tenté, il y a quatre ans, de former des maîtres et maîtresses primaires par des études accélérées (études réduites et stages organisés à l'intention des porteurs de baccalauréats de tous types, de maturités ou de titres jugés équivalents). Ces mesures n'ont rencontré aucun écho (quelques inscriptions seulement).

5. Aucune conclusion ne peut donc être tirée de cette tentative d'expérience.

Vaud. — 1. Oui.

2. Soixante-huit personnes, soit 3,8 %.

3. Depuis 1953, nous avons créé à l'Ecole normale de Lausanne des classes de formation rapide ouvertes à des bacheliers et des porteurs de maturité fédérale. Durée des études : un an.

4. Non.

5. Les expériences faites avec ces classes rapides

SIM MEN

Qui veut de beaux meubles achète chez

Simmen

TR. SIMMEN + CIE S.A. RUE DE BOURG 47-49

sont généralement favorables. Cependant, quelques rares éléments ont eu quelque peine à s'adapter à l'enseignement, et quelques autres ont repris, après un certain nombre de mois d'enseignement, leurs études antérieures.

Genève. — 1. Notre canton souffre d'une pénurie d'enseignants.

2. a) Enseignement enfantin : 88 classes sur 188 sont dirigées par des institutrices et instituteurs suppléants, soit le 47 %.

Les cartouches sont remplies d'encre Pelikan 4001 dans la nuance gaie bleu-royal.
Avec une seule cartouche, on peut écrire plus d'un cahier.

b) Enseignement primaire : 160 classes sur 597 sont dirigées par des institutrices et instituteurs suppléants, soit le 27 %.

3. Mesures prises pour lutter contre la pénurie d'enseignants :

a) Intensification de l'information : actuellement tous les élèves fréquentant le degré qui précède la maturité et ceux de leurs parents qui le désirent assistent chaque année à une conférence d'information. Les associations professionnelles, de leur côté, ont entrepris une campagne en vue d'élargir la base de recrutement.

b) Elargissement de la notion d'équivalence en ce qui concerne les titres. Pour l'enseignement enfantin, le brevet primaire d'une école normale d'un autre canton est accepté pour l'inscription au concours d'admission aux études pédagogiques. Pour l'enseignement primaire : la maturité fédérale, la maturité décernée par un gymnase confédéré, la maturité fédérale de l'Ecole supérieure de commerce de Genève, le baccalauréat français (avec examens complémentaires) sont acceptés pour l'inscription au concours d'admission aux études pédagogiques.

4. Notre canton n'a organisé aucun cours spécial en vue de permettre à des personnes d'autres professions d'accéder à la profession d'instituteur.

5. Pas de réponse.

Fribourg. — 1. Nous ne souffrons pas, dans notre canton, d'une véritable pénurie d'enseignants. La situation est serrée, mais elle n'inspire pas d'inquiétude sérieuse. Il faut remarquer cependant que, dans la partie allemande et réformée du canton, les repourvues de postes sont assez difficiles.

2. Il y a actuellement 686 maîtres et maîtresses dans notre enseignement primaire et, sur ce nombre, 50 postes sont occupés par des enseignants non permanents (institutrices mariées, maîtres retraités) ou des stagiaires.

3. L'Ecole normale des instituteurs a été agrandie récemment de manière à pouvoir doubler ses effectifs.

4. Non.

Valais. — 1. Oui, d'une légère pénurie.

2. Enseignement primaire, 48, soit 5 %.
Enseignement ménager, 12, soit 9 %.

3. Renforcer le recrutement aux écoles normales.

4. N'ont donné aucun résultat positif.

5. Ont été abandonnées, le recrutement s'avérant non satisfaisant.

JURA BERNOIS

Nouveaux maîtres secondaires jurassiens

Six nouveaux maîtres secondaires viennent d'obtenir leur brevet d'enseignement. Ce sont :

Mlles Marie-José Kellerhals, Porrentruy (français, allemand, italien, latin et histoire ; Hélène Wüst, Bienne (français, allemand anglais, latin, religion) ; MM. Michel Boillat, Le Noirmont (français, allemand, anglais, latin, religion) ; Jacques Hirt, Reconvilier (français, allemand, anglais, histoire, gymnastique) ; Willy Steiner, Bienne (français, allemand, histoire, chant, gymnastique), et Laurent Vorpe, Tramelan (français, allemand, histoire, géographie, gymnastique).

Nos vives félicitations à ces collègues qui, les uns comme les autres, sont déjà en place dans nos écoles secondaires jurassiennes.

H. D.

Synode du corps enseignant d'Ajoie

Il a eu lieu à Colmar, en octobre dernier, et fut l'occasion, pour les nombreux participants, d'une très intéressante visite de la Bibliothèque municipale (quatre cent mille volumes) et du Musée d'Unterlinden où M. Helfer, membre du service culturel de la ville, parla avec enthousiasme des peintres primitifs. Quant à la séance administrative, elle fut rapide et cordiale. Présidée par le collègue Prudat, de Courtemaîche, honorée de la présence de M. l'inspecteur Petermann, elle rendit hommage à la mémoire de M. Fritz Widmer, ancien recteur de l'Ecole cantonale, par une minute de silence. Le président invita ensuite les membres à la prochaine visite de l'imprimerie du « Pays » et de la lithographie Frossard; il rappela le succès de la visite de la fabrique de cigarettes Burrus. Il remer-

cia et félicita les membres de la section qui prennent leur retraite : Mme J. Hugentobler, de Réclère ; Mlle Th. Ruef, de Boncourt ; MM. F. Joly, de Courtedoux ; F. Jolissaint, de Réclère ; P. Jeannerat, de Montenol, ainsi que MM. Jourdan et Reymond, anciens professeurs à l'Ecole cantonale, et L. Müller, maître secondaire à Bonfol.

L'assemblée enregistra avec plaisir les admissions de Mmes G. Guélat (Porrentruy), R. Surdez (Boncourt), J. Gaibrois (Porrentruy) et de MM. J. Petignat (Courtedoux), M. Meyer (Charmoille). Elle se donna un nouveau secrétaire en la personne de M. M. Perret (Beurnevésin).

Après le déjeuner, ce fut une promenade à travers le vignoble et ses charmantes petites cités : Ribeauvillé, Bennwihr, Kaisersberg, Riquewihr, avec une dégustation du vin nouveau, dans une atmosphère de cordialité et de bonne humeur.

H. D.

Epauvillers

Samedi 4 novembre, Mlle Thérèse Fleury, institutrice, a quitté l'enseignement. Elle s'apprête à jouir d'une retraite bien méritée puisqu'elle vient d'accomplir quarante et une années et demi au service de l'enseignement public, dont elle a passé près de trente-neuf ans à Epauvillers.

M. Joset, inspecteur, les autorités scolaires, communales et paroissiales, les élèves des deux classes avaient tenus à se réunir pour témoigner leur reconnaissance à Mlle Fleury.

Le président de la Commission d'école, dans une gentille allocution rappelle qu'il fut l'un des premiers élèves de Mlle Fleury. Autrefois comme maintenant, dit-il, c'est une seconde maman que les petits trouvent en entrant à l'école. Sa gentillesse, sa patience, sa compréhension permettent aux petits de franchir les premiers écueils et leur font aimer l'école. M. Joset, inspecteur scolaire, apporte les remerciements de la Direction de l'instruction publique et de l'Inspectorat à Mlle Fleury. Il rappelle les souvenirs de ses visites à Epauvillers. Il remarque la simplicité, la modestie, la générosité dont faisait preuve la « régente » dans son enseignement. Elle savait se mettre au niveau de ses petits élèves.

M. le curé félicite cette paroissienne exemplaire, qui assistait à la messe chaque matin et y puisait de nouvelles forces pour son enseignement. C'était un enseignement vraiment chrétien, parce que Mlle Fleury mettait ses profondes qualités de cœur, de fidélité, son sens aigu du devoir au service de ses élèves. Elle donnait l'exemple d'une vraie vie chrétienne. M. le curé la remercie pour son entier dévouement aux œuvres de la paroisse et souhaite qu'elle passe une longue et heureuse retraite à Epauvillers.

Une ancienne élève apporte le souvenir des belles années passées dans la classe de cette bonne maîtresse et bonne maman, qui savait comprendre et aimer ses élèves.

Mme Fluckiger, institutrice au Bémont, remercie Mlle Fleury au nom de la SIB, section des Franches-Montagnes et de tous les collègues. Tous espèrent qu'ils vont encore souvent la revoir aux réunions synodales dont elle était une fidèle participante.

Pour terminer, le maire de la commune remet un souvenir à Mlle Fleury, en lui exprimant la gratitude des autorités communales pour les nombreuses années passées comme institutrice à Epauvillers.

La fanfare d'Epauvillers avait tenu à s'associer à cette manifestation qu'elle rehaussa par quelques productions très réussies. La société témoignait ainsi sa gratitude à celle qui fut jadis, la « régente » de presque tous les membres et qui est encore un fidèle membre soutien.

Mlle Fleury remercia tout le monde. Si elle a pu accomplir sa tâche au mieux, c'est grâce à l'aide de tous qu'elle y est arrivée. Elle a toujours trouvé beaucoup de compréhension parmi la population et les parents de ses élèves l'ont toujours soutenue lorsque c'était nécessaire.

Enfin, un dîner réunit tous les participants à cette manifestation en l'honneur de celle qui fut, comme l'ont dit tous les orateurs, une vraie régente de village.

Cours préparatoire de méthodologie et de pédagogie

Huit jeunes filles et sept jeunes gens porteurs d'un certificat de maturité ont commencé, le 2 novembre, à l'Ecole normale de Porrentruy, le cours préparatoire spécial de méthodologie et de pédagogie qui leur permettra de suivre leurs études universitaires en vue de l'obtention du diplôme de maître secondaire.

Le cours est donné sous la direction de M. Ed. Guéniat, directeur de l'Ecole normale.

Tous nos vœux à ces futurs enseignants au degré secondaire.

H. D.

VAUD

ASSOCIATION VAUDOISE
DES MAITRES DE GYMNASTIQUE

Nouveau comité

Présidence : J.-J. Lambercy, Camp-Soleil 18, Lausanne ;
Vice-présidence : N. Yersin, Verdonnet 14, Lausanne ;
Caissier : J.-C. Maccabez, Cheminet 54, Yverdon ;
Secrétaire : A. Luther, ch. Meillerie 5, Lausanne ;
Chef technique : R. Yersin, Rolliez 12, Vevey ;
Adjoint technique : J. Tschabold, Chalet-à-Gobet ;
Sections : P. Badoux, Epenex 3, Chavannes-Renens.

LE MOT POUR RIRE

Lecteurs! ceci vous intéresse

Trouvez une légende pour ce dessin humoristique et envoyez-la à l'adresse suivante : M. Jordan pour l'« Educateur », Imprimerie Corbaz S.A., Montreux. Nous publierons chaque semaine les légendes primées.

J. Muhlethaler

Par son format agréable et léger, 15 × 20,5, l'élégance de sa présentation reliure pleine toile, fers spéciaux, toutes les illustrations en 4 couleurs, ses textes d'une réelle valeur littéraire,

la collection « JUNIOR CLUB »

des Editions Brepols sera appréciée par tous les jeunes lecteurs de 12 à 18 ans

Th. Fleischmann	TAPIN, TAMBOUR DE BONAPARTE EN ÉGYPTE
C. J. Fichefet	CAPITAINE TWIN
Paul Vialar	SOUS LE PAVILLON NOIR
Pierre Descaves	MONSIEUR MOLIÈRE
H. de Monfreid	L'ENFANT PERDU
L. Marchal	LES BANDEIRANTES
F. d'Eaubonne	LE GABIER DE SURCOUF
Ch. Chery	UN ENFANT DES RIVIÈRES
M. Duino	MARCO, LE COQ NOIR DE VICENCE

En vente dans toutes les librairies. Le vol. 7.50.

Agent général pour la Suisse : J. Muhlethaler, 27, rue des Eaux-Vives - Genève.

banque cantonale vaudoise

Ouverte à tous - Au service de chacun
40 agences et bureaux

école pédagogique privée

Floriana

Direction E. Piotet Tél. 24 14 27
Pontaise 15, Lausanne

● Formation de
gouvernantes d'enfants,
jardinières d'enfants
et **d'institutrices privées**
La directrice reçoit tous les jours de 11 h. à midi (sauf samedi) ou sur rendez-vous

La bonne adresse pour vos meubles

Choix de 200 mobiliers du simple au luxe

1000 meubles divers

AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités depuis 15 fr. par mois

Le cinéma à l'école

Appareils cinématographiques HEURTIER
Projecteur H.S.M. 60 - 16 mm
sonore optique

reproduction sonore haute fidélité — grande luminosité — maniement très simple — possibilité de transformation en projecteur TRIFILM et reproduction sonore magnétique et optique.

Importateur et distributeur :
Ciné-Service Vallux **Travers NE**
Tel. (038) 9 63 30

Où en est la pédagogie?

1961 Buchet-Chastel

Il est heureux que les maîtres de la pédagogie consacrent parfois leurs efforts à faire le point. C'est ce que vient de faire Roger Gal, de l'Institut national pédagogique de Paris, dans un petit ouvrage de quelque deux cents pages intitulé « **Où en est la pédagogie ?** ».

Dans un monde où s'accélère l'évolution, la pédagogie a pour tâche de reconnaître cette évolution, d'en accepter les exigences et, en même temps, de repenser la finalité de l'éducation. Il s'agit de distinguer, au sein du mouvement, les valeurs permanentes, les points fixes susceptibles d'orienter le changement et de le faire concourir au bien de l'homme.

L'éducation grandit en importance. Elle concerne, aujourd'hui, **tous** les individus et **tout** l'individu. La pédagogie doit résoudre des problèmes de masse tout en veillant à se différencier pour satisfaire les besoins de chacun. Et, de surcroît, elle se voit chargée d'assurer l'éducation permanente des humains et de collaborer, entre autres, à la solution du problème des loisirs.

Que faire dans un monde en transformation continu ? Repenser les programmes sans doute, mais, surtout, renouveler les méthodes. Celles-ci viseront à développer les pouvoirs de l'enfant et à lui donner les moyens d'affronter avec succès les situations nouvelles qui surgiront sur son chemin. Il faudra, notamment, lui donner le sens de l'expérimentation et le familiariser avec les démarches de la pensée scientifique qui pénètre toutes les zones de l'activité humaine.

Abordant le chapitre des méthodes nouvelles, Roger Gal se livre à une synthèse qui, développée, figurerait avec bonheur, dans un traité de pédagogie. La pédagogie de l'intérêt, exposée par Claparède, demeure en tant que vérité pédagogique de base ; n'oublions pas cependant de fournir à cet intérêt une matière qui lui permette de se manifester. Le globalisme ? Oui, sans doute, mais à la condition qu'il donne lieu à des exercices d'analyse. Le globalisme d'ailleurs est le seul qui suscite l'acte d'analyse. Présenter aux élèves une réalité déjà analysée par les adultes, c'est leur refuser d'accomplir la démarche analytique indispensable à la formation de l'esprit. Et l'enseignement par le concret ? Sa valeur ne saurait être contestée, à une condition cependant : que l'on ne s'enferme pas dans le « manuélisme » et qu'on ne manque aucune occasion de faire, en même temps que la main, travailler l'esprit. La dialectique du travail manuel et du travail intellectuel ne supprime ni l'un ni l'autre des deux termes ; elle valorise l'un par l'autre. Respecter les stades de l'évolution enfantine ? Oui, encore. Mais que cette sollicitude ne soit pas complaisance entraînant stagnation ; qu'elle serve, au contraire, à faire mieux avancer les enfants. La révolution copernicienne enfin (Claparède encore) comporte un élément de vérité qu'il ne faudra jamais négliger. Il n'en demeure pas moins que l'éducateur, si attentif qu'il soit à l'« enfant », a le devoir de considérer le but de son action.

Roger Gal, ici, parle des valeurs que prône l'école — les valeurs de toujours, la liberté entre autre — et regrette que cette même école ait si mal su les faire passer dans l'activité quotidienne ? Qu'en est-il, par exemple, de la coopération ?

Les problèmes pendants sont multiples. Au niveau élémentaire — l'école primaire — il faudra résorber le retard scolaire. Un tiers des enfants échouent dans l'école populaire. Celle-ci se doit de reviser ses méthodes et, entrant en contact avec les familles, d'apporter aux enfants des milieux modestes l'aide culturelle qui leur fait défaut. L'enseignement mettra l'accent sur les activités d'expression.

Au cycle intermédiaire, il faudra résoudre le problème de l'orientation scolaire. Ici, Roger Gal, résolument optimiste, demande à la pédagogie d'intervenir pour corriger l'action néfaste d'une multitude de facteurs non scolaires qui tendent à gauchir le développement de l'enfant.

« Le rôle de la pédagogie n'est pas d'accepter passivement ces facteurs (familiaux, sociaux, culturels, économiques, physiologiques, etc.) qui sont en fait artificiels et de les éterniser en les sanctionnant par des examens ou tests de sélection — c'est tout un, de ce point de vue — mais de les transformer autant qu'elle le peut. Et cela est d'autant plus nécessaire si l'on veut conduire à la culture un plus grand nombre d'individus et en tout cas fournir à tous le développement le plus complet possible ». (p. 148).

Quant à l'orientation scolaire elle-même, R. Gal estime qu'elle est, d'abord, affaire pédagogique : c'est à l'éducateur de découvrir les activités qui, développant le mieux l'enfant, permettront de l'aider avec le plus de sûreté à choisir les études qui lui seront profitables. L'orientation, cependant, ne doit pas se faire trop tôt. Gardons-nous de hâter la spécialisation. Attachons-nous davantage à munir les jeunes d'une forte culture générale, celle-ci étant faite du besoin de connaître, de l'aptitude à connaître et de l'attention prêtée aux méthodes qui ont servi, dans tous les domaines, à l'élaboration de la connaissance. Connaître, mais en vue de l'action.

Parlant de l'enseignement supérieur, Gal souhaite qu'il prenne en charge l'éducation permanente de tous les individus, contribuant à résoudre le problème des loisirs. Mais, ici encore, s'il convient de meubler les esprits, il faut surtout développer en chacun, une attitude positive à l'égard de la culture et donner à tous les moyens d'acquérir personnellement cette même culture.

Dans un dernier chapitre, R. Gal parle de la formation des maîtres et de la recherche pédagogique. Que le maître prenne conscience de sa valeur sociale : il est agent, et agent positif, au sein du groupe social ; il peut en assurer le mieux être moral et culturel. Que ce maître s'ouvre à toutes les disciplines contemporaines : les sciences de la nature, celles aussi de l'homme : psychologie, sociologie, économie. Que ce maître enfin puisse travailler en toute liberté afin que se manifeste son aptitude à créer de la nouveauté.

Quant à la recherche, R. Gal la considère avec une grande sagesse. Si l'évolution est une donnée de notre monde, il faut la faire entrer dans les plans scolaires. Et, pour l'« institutionnaliser », créons des centres de recherches destinés à observer tous les procédés, méthodes et instruments qui paraîtront propres à aider l'école à s'adapter aux exigences du moment. Toutes les écoles, d'ailleurs, peuvent devenir expérimentales et on gagnera beaucoup à faire participer les maîtres eux-mêmes aux recherches. La recherche pourtant doit respecter la hiérarchie des valeurs pédagogiques et s'appliquer à mettre en lumière les aspects qualificatifs

du travail scolaire, montrant le « comment ? » de ce travail plus encore que le « combien ? ». Et, pour finir, souvenons-nous que le critère le plus valable de l'action pédagogique sera « surtout **l'usage** que l'élève fera de son intelligence, de son savoir, de ses aptitudes, de sa liberté durant la vie active ou dans ses loisirs ». (p. 217).

« Où en est la pédagogie ? » aurait pu s'intituler « Où va la pédagogie ? » — Elle va, éclairée par un homme aussi ardent que Roger Gal, vers des tâches immenses (intégration des sciences dans le programme de la culture humaine ; orientation de tous les élèves en fonction de leurs pouvoirs et des besoins de la société ; éducation permanente et problème des loisirs). Or, ces tâches, la pédagogie, devenue discipline majeure, est prête à les affronter et à les mener à chef. A nous, les enseignants, de lui faire confiance et de nous mettre résolument à la besogne.

S. Roller.

Une course d'automne agréable

Ces élèves de 6e, habitants de la banlieue lausannoise, ont besoin d'une course d'automne pour échapper quelques heures à l'agitation citadine et retrouver le contact avec la nature. La montagne étant le domaine de la course d'été, nous les conduirons dans la campagne vaudoise, plus précisément aux Clées, endroit inconnu de tous, dont le Château fut mentionné lors de l'étude des guerres de Bourgogne.

C'est ainsi que nous partons le 21 septembre. Comme nous avons une demi-heure d'arrêt à la gare de Lausanne, les équipes de quatre élèves s'en vont successivement lire les écriteaux et mémoriser les noms des lignes partant des différents quais.

Dans le train, chacun relèvera sur la carte du canton de Vaud les gares où nous nous arrêtons. De temps en temps, je pose une question à un groupe.

— Quelle rivière côtoyons-nous ?

— La Venoge ! (Ils la connaissent par le poème de Gilles entendu maintes fois à la radio, mais sont heureux de la découvrir en réalité).

— Ce clocher au-dessus de la pente ?

— Cossonay.

— Nous sommes à une bifurcation. Montrez-la sur la carte.

— Où va la ligne qui nous quitte à droite ?

— A Yverdon ! A Neuchâtel !

Nous descendons à Bretonnières et parcourons quelque trois cents mètres sur le vieux chemin qui longe la voie ferrée. Arrêtons-nous dans ce pré fauché. Avec les deux boussoles, cherchons les points cardinaux, puis orientons nos cartes. Rassemblement des huit équipes ! Chacune reçoit un papier et un crayon. Concours de géographie. Trois questions :

1. Le premier village au sud ?
2. Le sommet au nord, croupe herbeuse au-dessus des forêts ?
3. La chaîne des rochers blancs à la droite du précédent ?

Vérification et indication des réponses justes : Bretonnières, le Suchet, les Aiguilles de Baulmes. Aucune équipe n'obtient les trois points. Il faut dire qu'ils n'ont pas ouvert la carte du canton de Vaud depuis bientôt trois ans. Raison de plus pour faire chaque année une course d'automne où l'on confrontera la carte et le terrain.

Poursuivant notre chemin, nous traversons la voie ferrée et la route Lausanne-Vallorbe. Maintenant, nous longeons des haies et des bois. Faisons connaissance avec les arbres : chêne, hêtre, frêne, érable. Comparons la feuille simple du hêtre à la feuille composée du frêne (revision d'une leçon de la semaine précédente).

Voici l'endroit rêvé pour les dix heures. Liberté. Les garçons grimpent aux arbres, les filles cueillent des mûres. Occasion de voir ces « ronciers » dont parle Francis Jammes dans le poème que l'on vient d'apprendre.

Avant de partir, contrôlons le pouvoir d'observation. Concours. Les équipes se présenteront en colonne par un, chaque élève tenant une feuille de chêne dans la main droite. J'appelle ceux qui se sont trompés. Ils regardent leurs voisins et filent dans le bois chercher la feuille demandée. Même jeu pour le frêne.

Encore un exercice de réaction. Au coup de sifflet, les équipes pénètrent dans le bois et forment chacune un cercle autour d'un hêtre.

Une fois tous les papiers ramassés, la bande se remet en route.

Soudain, nous débouchons de la forêt. Dernier concours de géographie par équipes. Quatre réponses à donner : Les Clées, l'Orbe, Lignerolle, le Suchet. Cette fois, cela va mieux et l'on reconnaît le sommet déjà demandé au premier concours.

Assise sur un pré en pente, la classe observe le château des Clées, sa situation, voit la route qui relie le Pays de Vaud à la Franche-Comté et à la Bourgogne, reparle de Charles le Téméraire et des Suisses. Voilà une bonne revision des leçons de mai et juin.

Et nous dévalons vers le fond de la vallée. Une visite au canyon de l'Orbe pour admirer les marmites creusées par la rivière. « Comme il y a peu d'eau ! Pourquoi ? » La réponse est donnée cinq minutes plus tard par la vue du barrage et de la prise d'eau en amont du vieux pont des Clées.

Nous passons devant l'auberge communale où le « clédar » des armoiries rappelle l'importance du lieu. Nous montons au château dont le propriétaire autorise une promenade sur la terrasse.

Quittant le paisible village, nous marchons vers l'aval sur la rive gauche de l'Orbe. Voici la fontaine moussue et, deux cents mètres plus loin, la petite gravière abandonnée où les équipes construiront les foyers. Laissons-les travailler. Chacune sera fière d'offrir et de déguster sa soupe et son thé.

L'après-midi, la file indienne suit le sentier entre les grandes herbes et les buissons, au pied des rochers polis, au-dessus des parois abruptes. Nous arrivons au lac artificiel de Montcherand, alimenté par l'eau captée aux Clées. Une halte à l'esplanade de la Grotte. Une autre à la fontaine de la place de fête, d'où l'on découvre Orbe et le Gros de Vaud.

Nous faisons un crochet par le village où nous nous reposons dans la fraîcheur de la vieille église en admirant la fresque de l'abside, datant du XIIe siècle. Nous essayons de reconnaître les douze apôtres dont

nous venons de citer les noms à l'histoire biblique. Nous chantons un chœur et un canon pour éprouver l'acoustique du lieu.

Nous descendons ensuite vers l'usine électrique de Montcherand, à laquelle aboutit la conduite d'eau du lac artificiel, franchissons l'Orbe sur le pont suspendu et rejoignons Orbe par les sentiers sous bois de la rive droite.

Le temps limité nous permet juste une halte sur la terrasse du château, une brève orientation et une visite à l'intérieur du temple où nous saluons le monument de Pierre Viret, prélude à une prochaine émission de radio scolaire et au programme d'histoire de l'hiver.

Au retour, le tram nous conduit à travers la plaine de l'Orbe jusqu'à Chavornay, où nous reprenons le train.

Ainsi, nos écoliers citadins ont découvert une région inconnue de leur pays, en marchant sur des chemins solitaires au contact vivifiant de la nature. Pas étonnant qu'ils déclarent la course d'automne « encore mieux que celle d'été ».

Ed. Cachemaille.

P.S. — Les cinq équipes de filles et les trois de garçons se sont formées par affinité au début de mai ; elles ont déjà travaillé ensemble à l'imprimerie et pour rendre des services ; elles n'avaient plus qu'à continuer pour les concours et la préparation du bivouac.

Uue semaine d'études cinématographiques

La première semaine suisse d'études cinématographiques (Erste Schweizerische Filmarbeitswoche) a pris fin, le 14 octobre, à Engelberg. Qu'a-t-elle été, que signifie-t-elle ?

Pour les quelque 150 participants, étudiantes et étudiants de nos gymnases, cette rencontre devait permettre une initiation à l'art du film, un perfectionnement de leurs connaissances, et un échange de vues en tous les cas profitable.

Pour les organisateurs — le ciné-club gymnasial de Zurich — la semaine représentait la première étape importante d'une série dont l'aboutissement logique serait l'institution, au niveau moyen, d'un enseignement pratique du cinéma. A ce titre déjà, la rencontre mérite notre intérêt.

Dix films furent présentés durant la semaine, groupés en trois thèmes généraux : « L'individu face à la masse », « Religion et actualité », « Droit et loi ». Exposés instructifs et débats en groupe complétaient et sanctionnaient chaque œuvre. Toutes les allocutions prononcées, ainsi qu'une tentative de synthèse des discussions, furent quotidiennement polycopiées et distribuées aux participants. Une excursion dans la région d'Engelberg, une soirée dansante, une visite du couvent et quelques heures de liberté complétaient un programme heureusement équilibré.

Ces quelques remarques sur l'emploi du temps seraient superflues si elles ne donnaient la preuve de la parfaite organisation technique, administrative et financière due à nos amis zurichois. Leur dévouement continuel (les membres du secrétariat travaillaient souvent jusqu'à une heure fort avancée de la nuit), doublé d'une amabilité constante envers tous et en toutes circonstances, contribuèrent au déroulement sans cesse agréable de ces journées. La minorité romande entretint avec les étudiants de Suisse orientale une franche camaraderie, même si elle déplora à l'occasion la prépondérance par trop marquée accordée à la langue allemande dans les exposés et comptes rendus.

Au terme de la semaine, chacun des groupes d'étude fut invité à remettre aux organisateurs un bilan faisant état des remarques et critiques qui s'imposaient en clôture de la manifestation. Les Romands — dont j'aimerais me faire ici l'interprète — insistèrent sur les points suivants :

1. étonnement ou déception devant l'orientation générale de la semaine. On eût désiré une rencontre où le film occupât la première place, alors qu'il ne fut que prétexte à illustrer et discuter de grands problèmes plus ou moins d'actualité.
2. réserves marquées sur le niveau artistique du programme. Sur dix films, trois (« Ordet », le « Grand Dictateur », « Elmer Gantry »), peut-être quatre si l'on ajoute « The big carnival », méritaient d'être retenus.
3. trop grande uniformité du programme : 8 films américains sur 10 œuvres présentées.

On s'accorda par contre à reconnaître :

1. l'organisation administrative impeccable ;
2. l'horaire judicieux ;
3. le cadre naturel on ne peut mieux choisi.

On recommanda également, en vue d'une nouvelle semaine d'études, que soient traités des sujets plus directement en rapport avec le cinéma (histoire du cinéma, film documentaire, rétrospectives d'auteurs).

En ce qui concerne les objections formulées, les organisateurs ont répondu en évoquant les difficultés administratives, les contingences commerciales, l'ignorance qu'ils avaient du niveau de culture cinématographique des participants. Quoi qu'il en soit, nos critiques ne visaient qu'à permettre l'élaboration de prochaines manifestations du genre, en tous les cas souhaitables et nécessaires.

Bd. P.

BIBLIOGRAPHIE

Principes généraux d'alimentation, par le Dr Ralph Bircher. 1 vol. in-16 jésus sous couverture illustrée couleurs fr.s. 5.75. Collection « Manuels de diététique naturelle Bircher-Benner ». Editions Victor Attinger S.A., Neuchâtel (Suisse).

Voici enfin un ouvrage de valeur où tous les éléments de la diététique naturelle sont exposés et contrôlés à la lumière critique des dernières découvertes de la science, qui, dans ce domaine tout particulièrement, a fait d'énormes progrès au cours de ces dernières années.

Pour beaucoup, ce livre sera une révélation, pour chacun, il doit être une mise en garde — et sa lecture ne saurait être trop recommandée.

C'est une orientation très complète qui débute par l'étude de la santé parfaite telle qu'elle a existé et qu'on a pu la contrôler chez certains peuples, et que notre vie moderne a fait disparaître. C'est ensuite la découverte de la morbidité cachée que l'on fit lorsque

des associations scientifiques et désintéressées ont pu se livrer à des investigations systématiques.

Une documentation très claire sur la contribution de l'alimentation à la santé amène à découvrir que les aliments « à matière vivante » sont nécessaires à l'édification de la santé.

En résumé, un apport d'une valeur pratique indiscutable et nécessaire au bien public. Chacun doit lire ce nouveau « Manuel de diététique naturelle Bircher-Benner » (qui est, en fait, l'ouvrage de base de cette collection) et se pénétrer de ses enseignements.

La santé physique de l'enfant et de l'adolescent. Editions Bourrelier, 55, r. Saint-Placide, Paris 6e.

Tous ceux qui de près ou de loin ont à s'occuper de la jeunesse, depuis l'éducateur jusqu'à l'assistante sociale, en passant par le dentiste, l'orienteur, voire l'architecte, ont à posséder une certaine culture médicale. On ne saurait guider des humains sans être initiés peu ou prou à la médecine. L'ouvrage que les éditions Bourrelier publient se propose précisément de fournir les renseignements que les 28 médecins, co-auteurs, ont jugé nécessaires de diffuser largement dans les milieux scolaires. Non point une vulgarisation médicale à la portée de tous, mais un tableau succinct de la santé physique et de ses troubles s'ils se sont efforcés d'employer une langue aussi peu « médicale » que possible, les termes techniques sont nombreux, leurs exposés n'en sont pas moins clairs visant à ne dire que l'essentiel.

En trois chapitres successifs, ils traitent du développement normal de l'enfant et de l'adolescent (20 pages), puis de l'influence du milieu sur le développement physique (34 pages), enfin des traumatismes (éducation de la sécurité ; prévention des accidents), et des principales maladies de l'enfance (108 pages).

A qui vit près de l'enfant, ce livre apporte une information de première main qu'il sera heureux de posséder grâce à cet excellent ouvrage.

TRIBUNE LIBRE TRIBUNE LIBRE

L'ORACLE

Le problème d'une réforme de l'enseignement secondaire inférieur est posé à Genève depuis quelques années : études, exposés, résolutions, rapports, toutes les étapes traditionnelles ont été respectées et nous sommes aujourd'hui en pleine confusion. Loin de moi l'idée d'augmenter cette confusion en faisant part de mon avis aux lecteurs de l'« Educateur ». Je tiens à rester ici en marge du débat et je ne leur livre aujourd'hui que l'expression de mon étonnement.

Je suis surpris en effet de voir comment les réputations se créent, comment surgissent les experts, comment s'acquièrent le crédit et l'influence. Depuis qu'il est question de réforme à Genève, un nom se redit, se repasse, se retient : Renaud Barde. M. Barde pense, M. Barde croit, M. Barde affirme. On m'a dit d'abord que l'homme était secrétaire d'une fédération de syndicats, que ce qui touchait à l'enseignement l'intéressait, qu'il avait des idées. Rien que de très normal jusque là. J'ai entendu M. Barde une première fois : mon collègue Samuel Roller l'avait prié de s'adresser à nos candidats à l'enseignement. J'avoue avoir tout oublié de son exposé. Mais le personnage a grandi, ceux qui forment la clientèle des colloques, des tables rondes, des journées d'études, ont dû le rencontrer plus souvent. Quant à moi, c'est à l'Université que je l'ai vu pour la deuxième fois. Il faisait écho à une pitrerie du professeur Junod sur l'Institut Rousseau. Rien de grave. On pouvait penser que l'opérateur n'avait pas su résister au climat de l'assemblée. Mais les choses se sont précipitées ; la presse a rapproché systématiquement « Renaud Barde » et « réforme de l'enseignement ». On sait ce que valent les articles des quotidiens : ils sont incomplets, ils déforment souvent la pensée de ceux qu'ils croient servir. Pour comprendre M. Barde, il me fallait un texte sérieux.

Quel soulagement de trouver dans l'« Educateur » du 20 octobre 1961 un article de M. Renaud Barde sur l'évolution de l'économie et ses répercussions sur l'enseignement de la jeunesse. J'allais connaître enfin l'oracle.

Que dit l'oracle ? Rien. Rien en deux pages et demie d'un texte amphigourique. M. Barde accumule d'abord les lieux communs sur l'évolution de la société et les difficultés de la famille et de l'école :

« Ce n'est pas en étant constamment au cinéma ou au café ou simplement en passant des heures près de la radio ou devant la télévision, voire en étant assis dimanche après dimanche au volant d'une voiture que l'on peut vraiment inculquer aux enfants le sens de l'effort tout en leur donnant un aperçu des valeurs morales et spirituelles dont le XXe siècle prétend être le détenteur. »

Puis il tente de dire en quelques lapalissades quel homme il veut former :

« Il est indéniable que l'école a pour tâche, comme pour mission première de donner à chaque enfant un embryon de culture tout en lui inculquant un certain nombre de notions fondamentales. On ne saurait toutefois perdre de vue le fait que l'école prépare à la vie et qu'elle doit connaître ce que l'on attend d'elle. »

Enfin il définit un programme « réaliste » :

« La valeur respective des branches enseignées doit tenir compte des exigences de notre époque et aussi du fait que dans les entreprises, on recourt aujourd'hui à des moyens modernes tels que machines à calculer, appareil à photocopier, etc., qui ne rendent plus aussi nécessaire l'acquisition de connaissances essentiellement livresques où l'on fait davantage appel à l'automatisme de la mémoire qu'à l'intelligence et à la compréhension. Sur ce plan l'école doit se convaincre que l'un des buts fondamentaux de l'enseignement est le développement de la personnalité. Cela est plus important que la somme des connaissances acquises. »

J'exagère ? Relisez. Tout y est. Lisez et relisez les mots creux et les formules vides du genre : « L'inéluctable complémentarité de l'école et de l'économie », « le crible des exigences culturelles », « le monde harmonieux de demain où l'on passera sans peine de l'école à la vie » (grâce à « l'embryon de culture » sans doute).

Que dit l'oracle ? Rien.

Puissent ceux qui le prennent au sérieux s'en aviser assez tôt.

Roger Nussbaum
Directeur des Etudes pédagogiques
Genève

la main à la pâte... la main à la pâte... la main à la...

LA PANTHÈRE NOIRE

Des heures durant elle arpente sa cage, de gauche à droite et de droite à gauche avec, chaque fois, une volte-face et ce souple déhanchement caractéristique des grands félidés. Elle cherche une impossible issue à sa captivité.

— Ne jouez pas à la panthère noire, serais-je enclin à dire à certains de nos normaliens, atteints de « bougeotte », qui circulent constamment de la porte au pupitre ! Vous n'avez même pas l'excuse du félin qui cherche à s'évader de sa prison. Votre prison, vous l'avez choisie et il ne tient qu'à vous qu'elle n'en soit pas une...

Vous rendez nerveux les gosses des premières rangées en passant sans arrêt devant eux. Quant à ceux du fond, ils s'aperçoivent bientôt qu'ils échappent à votre circuit et ils en tirent des conclusions rassurantes pour eux, qui le sont moins pour vous.

Au fait, quelle est la place la plus efficace du maître ?

Sur l'estrade ? L'estrade n'est plus en odeur de sainteté dans le monde scolaire (dans le film « l'Ecole buissonnière » le jeune maître l'a fait scier par Albert, le « dur » de sa volée). Mais sans estrade, le maître est désemparé : car le pupitre sans estrade n'est plus qu'un pupitre comme les autres. S'y installer à demeure (défaut à l'opposé de celui de la panthère), y être assiégé par un essaim d'enfants qui vous isolent de ceux qui sont restés à leur place, c'est une mauvaise solution, celle du fonctionnaire de l'enseignement, confiné à son rôle de distributeur et de correcteur.

Au milieu des enfants ? Oui, mais pour un entretien limité dans le temps, à condition qu'ils ne soient pas... trente et que le mobilier s'y prête.

J'ai, par exemple, toujours apprécié, dans le degré inférieur, cette « petite chambre », cercle de chaises sous le tableau, et où commence la classe. Mais je m'aperçois que souvent cette formation dure trop longtemps et empêche l'usage du tableau noir, le premier et le plus riche des moyens audio-visuels. Et si, d'aventure, le tableau noir est mis à contribution, les défauts de la « petite chambre » apparaissent. Les écoliers qui tournent le dos au tableau n'y regardent que grâce à des contorsions dorsales et des prodiges des muscles moteurs de l'œil !

Une autre attitude trop souvent adoptée par ceux des jeunes que j'appellerais volontiers des « cigognes » (par opposition aux panthères), c'est de s'« abecquer » à l'angle de la première table de la première rangée. N'ironisons pas quant à l'esthétique de cette position s'il s'agit de jeunes filles et quant au ridicule des « postillons » s'il s'agit de jeunes gens.

La place du maître est partout ! Durant les leçons orales il se tient de préférence au tableau, quelquefois au pupitre ; pendant les leçons écrites, il circule entre les bancs ; lors d'un contrôle il stationne au fond de la salle : les enfants ne pouvant alors le voir en déduisent qu'ils peuvent être regardés.

A. Ischer

Quand on interroge les recrues

Un des aspects intéressants que prennent les examens de recrues est certainement les enquêtes qu'ils permettent, occasion unique et précieuse de savoir ce que pensent nos jeunes arrivés à majorité.

C'est ainsi que les examens d'été 1960 proposaient entre autres le sujet de composition suivant : « Un livre que j'emporterais si je devais, pour une durée indéterminée, vivre dans la solitude. Justifiez votre choix. » Sur 1735 recrues, 518 choisirent de traiter cette dissertation et le firent en toute sincérité. Qu'il s'agisse surtout d'étudiants, on ne saurait s'en étonner, mais des commerçants, des employés d'administration, voire des manuels et des agriculteurs n'ont pas craint de s'attaquer à un tel sujet.

Plus de 100 auteurs divers figurent au palmarès, comme on pouvait s'y attendre, parmi lesquels Saint-Exupéry cité 32 fois, J.-P. Sartre (21 fois), Baudelaire (14 fois), Defoë (Robinson Crusoé, 12 fois), puis Balzac (5 fois), Stendhal, Malraux, Camus (4 fois). Le livre qui vient en tête avec 22,7 % des suffrages (118 sur 518 dissertations) c'est la Bible dont le choix a été justifié toujours d'une façon personnelle et intelligente.

Ainsi, un graphiste déclare : « Je prendrais un livre qui m'apporte une présence, mais une présence surhumaine. C'est pourquoi je choisirais la Bible. Je la prendrais aussi parce qu'elle est remarquablement bien écrite. »

D'un étudiant : « J'emporterais surtout ce volume saint pour sa valeur spirituelle. Il contient la nourriture des nourritures : elle vient de Dieu, nous donne la vie, nous sauve et nous conduit à la félicité parfaite. »

On en citerait ainsi une centaine. La même enquête faite en Suisse alémanique montre que le 38 % des dissertations sur le même sujet ont désigné la Bible.

Directement de la fabrique

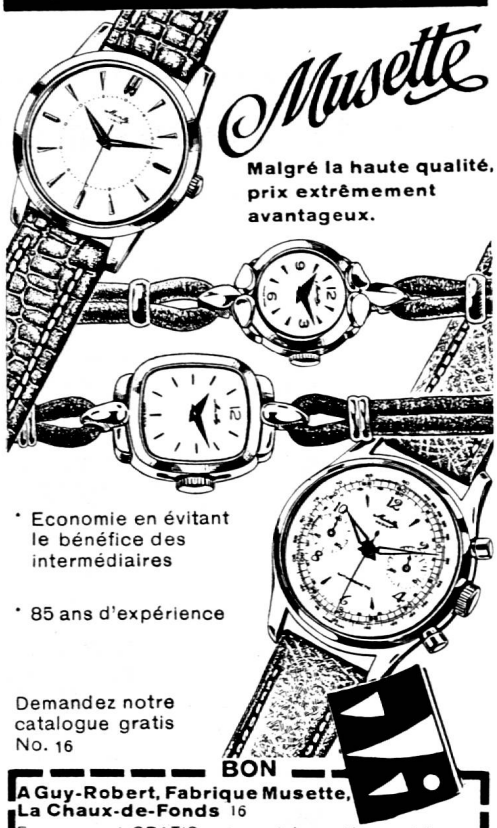

Malgré la haute qualité, prix extrêmement avantageux.

- Economie en évitant le bénéfice des intermédiaires
- 85 ans d'expérience

Demandez notre catalogue gratis No. 16

BON

A Guy-Robert, Fabrique Musette, La Chaux-de-Fonds 16

Envoyez-moi GRATIS votre catalogue No. 16 richement illustré contenant le choix complet des montres Musette de toutes catégories de prix et d'exécution.

Nom : .....

Profession : .....

Adresse : .....

A expédier dans enveloppe ouverte affranchie à 5 cts.

Société vaudoise de Secours mutuels

COLLECTIVITÉ SPV

La caisse-maladie qui garantit actuellement plus de 1200 membres de la SPV avec conjoints et enfants

assure : Les frais médicaux et pharmaceutiques. Une indemnité spéciale pour séjour en clinique. Une indemnité journalière différée payable pendant 360, 720 ou 1080 jours à partir du moment où le salaire n'est plus payé par l'employeur. Combinaison maladie-accidents-tuberculose, polio, etc.

Demandez sans tarder tous renseignements à

M. F. PETIT, RUE GOTTETTAZ 16, LAUSANNE, TÉL. 23 85 90

Tous vos livres

A LA CITÉ DU LIVRE

La Chaux-de-Fonds / Le Locle

Coutellerie - Orfèvrerie **M. L. Fontaine et Cie**

Représ. des Couverts **Christofle Berndorf, W.M.F., Wellner,** etc.

Grand choix d'**étains**

Aiguisage - Chromage
Réargenture - Réparations
Remise spéciale au corps enseignant

Nouilles spéciales aux légumes

«CRUS ET FRAIS»

Légumac

"LA TIMBALE & SEMOULINE"
YVERDON ET FRIBOURG

Baumann-Jeanneret

49, RUE DU STAND - 3, Bd GEORGES-FAVON GENÈVE

Meubles de bureau

Tél. (022) 24 22 10

Etudes classiques scientifiques et commerciales

- Maturité fédérale
- Ecoles polytechniques
- Baccalauréat français
- Technicums
- Diplôme de commerce
- Sténo-dactylographe
- Secrétaire-comptable
- Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans
Cours spéciaux de langues

Ecole Lémania

LAUSANNE CHEMIN DE MORNEX TÉL. (021) 23 05 12

J.A. Nationale Suisse Berne
Montreux 1

S. A. DE L'IMPRIMERIE CORBAZ, MONTREUX